

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

COMMUNE DE BETARE-OYA

SECRETARIAT GENERAL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

B.P. 02 Bétaré-Oya – Cameroun



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

LOM AND DJEREM DIVISION

BETARE-OYA COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

INTERNAL TENDER'S BOARD

Po. Box: 02 Betaré-Oya – Cameroon

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 004/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 31 JAN 2020 POUR LES TRAVAUX DE**  
**CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE 36 COMPTOIRS DANS L'ARRONDISSEMENT DE**  
**BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - Exercice 2020

**1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar de marché de 36 comptoirs dans l'arrondissement de BETARE OYA, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

**2- CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

Lot 100 : Travaux préparatoires ;

Lot 200 : Terrassement ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie - élévation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Electricité;

Lot 700 : Peinture

Lot 800 : VRD ;

Lot 900 : Environnement.

**3- ALLOTISSEMENT**

Le présent marché est reparti de la manière suivante :

Lot 1 : Hangar de marché de 36 comptoirs à **GBOYO**

Lot 2 : Hangar de marché de 36 comptoirs à **KONGOLO**

**4- COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX:**

Les travaux de construction des hangars de marché sont constitués de deux (02) ouvrages ci-après définis :

N°	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission
1	Hangar de marché de 36 comptoirs	21 500 000	430 000 Fcfa
2	hangar de marché de 36 comptoirs	21 500 000	430 000 Fcfa

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 43 000 000 (Quarante-trois millions) de Francs CFA TTC.

**5- PARTICIPATION**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes

entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

## 6- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

- ♦ Imputation : 53 27 351 01 641212 2226 821 ;

## 7- ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE-OYA, Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de BETARE-OYA, d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

## 8- CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 52 58/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, dès publication du présent avis.

## 9- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le 06 MARS 2020 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :

### *AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE*

N° MM/AONO/CBO/SG/CIPM/2020 DU 31 JAN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ DE 36 COMPTOIRS DANS L'ARRONDISSEMENT DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

*" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "*

## 10- RECEVABILITE DES OFFRES

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 11- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de Bétaré-Oya, Case Communautaire le 06 MARS 2020 à 12 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bétaré-Oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 12- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

**B. Critères de qualification des offres techniques :**

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière de vingt-cinq millions (25 000 000) ..... Oui
- 2) Les références de l'Entreprise ..... Oui
- 3) La compréhension du projet ..... Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement ..... Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels ..... Oui

- Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

**13- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**14- CAUTION DE SOUMISSION**

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit un million dix-huit mille (1 018 000) francs ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

**15- DELAI D'EXECUTION**

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de cinq (05) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**16- ATTRIBUTION DE LA LETTRE - COMMANDE**

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

**17- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 673 27 32 78 / 696 86 37 78, sise au quartier Moïnâm

**AMPLIATIONS**

- ✓ ARMP (Pour insertion au JO)
- ✓ DD MINMAP/LD ;
- ✓ PRESIDENT/CIPM/BO ;
- ✓ AFFICHAGE ;



BETARE OYA, le 13 1 JAN 2020